

**Présentation appel à projet AITA Volet 6 animation-communication 2020**

Thématique	Type d'action	Critères	Indicateurs	Montant d'aide	Calcul	Répartition enveloppe
<b>Repérage – Sensibilisation des futurs cédants et des PP</b>	Repérage et sensibilisation des cédants sans repreneur, par des actions par territoire (avec les collectivités territoriales) ou par filière (avec des filières organisées) (dès 52 ans).	Projet multi-partenaires : identification sur un territoire ou sur une filière des cédants sans repreneur connu, par des réunions préparatoires (hors COTI) entre experts, élus, etc. Enquêtes téléphoniques auprès des cédants repérés. Sensibilisation (par téléphone ou rencontre) des cédants identifiés sans repreneur. Projet visant au moins 20 cédants sans repreneur. Actions d'une certaine ampleur, sur une aire géographique d'une communauté de communes par exemple.	Mise en place de comité de pilotage (Ex : CLIT), Participation des acteurs : collectivités, filières, structures accompagnatrices, syndicats, etc. Réalisation de diagnostic comprenant le repérage et la sensibilisation.	120€*nombre cédants sans repreneur repérés et sensibilisés	Par projet	30 % 25 % - 35 %
	Sensibilisation collective des cédants et des PP	Actions de sensibilisation ou d'information collective des cédants et des PP visant : - à faire venir au PAIT ceux qui n'y sont pas encore allés, - à informer les PP sur le parcours à l'installation, sur la reprise d'une exploitation, sur l'accompagnement individuel possible - à informer sur la nécessité d'anticiper la transmission de l'exploitation, individuelle ou sociétaire, sur l'accompagnement individuel possible, - sur l'intérêt au moment de la transmission de l'inscription au RDI pour trouver un repreneur.	De 6 à 12 participants, public cible : PP et/ou cédants et/ou tous les apprenants de Terminale Bac pro, BPREA et BTS agricole, hors OPA et autres apprenants	300€ + 50€/nbre	Par action	
			De 13 à 25 participants, public cible : PP et/ou cédants et/ou tous les apprenants de Terminale Bac pro, BPREA et BTS agricole, hors OPA et autres apprenants	300€ + (50€*12) + (40€*nbre>12)		
			De 26 à 50 participants, public cible : PP et/ou cédants et/ou tous les apprenants de Terminale Bac pro, BPREA et BTS agricole, hors OPA et autres apprenants	300€ + (50€*12) + (40€*13) + (20€*nbre>25)		
			De 50 et plus participants, public cible : PP et/ou cédants et/ou tous les apprenants de Terminale Bac pro, BPREA et BTS agricole, hors OPA et autres apprenants	2 000,00 €		
	Interventions auprès des apprenants	Interventions dans l'enseignement	Nombre d'interventions auprès des collégiens et/ou apprenants niveau IV minimum	300,00 €	Par intervention	
Forums	Participation à des forums	Forum en lien avec la Transmission Installation uniquement	300,00 €	Par forum		
<b>Rôle du PAIT – accueil transmission</b>	Information individuelle des cédants	Entretien individuel de tous les cédants qui le souhaitent ; Mise en place dans la mesure du possible de binômes de conseillers MSA/ PAIT, les entretiens en binôme étant alors l'occasion d'informer le cédant en même temps sur la transmission de l'exploitation et sur la préparation de la retraite.	Nombre de cédants accueillis en entretien individuel	2H*42€/H*nombre cédants accueillis en entretien individuel	2H*42€/H*nombre cédants accueillis en entretien individuel + 7 500,00 €	20% 15 % - 25 %
	Information collective	Le PAIT peut réaliser des réunions d'information collective des cédants, notamment pour faire passer des informations générales ; mais ce n'est pas son rôle essentiel qui reste l'entretien individuel.				
	Tenue d'un tableau de bord	Le PAIT tient à jour un tableau de bord de tous les cédants repérés dans le département, alimenté par toutes les actions de repérages, toutes les actions de sensibilisation, et par les informations recueillies lors des entretiens individuels au PAIT. Ce tableau de bord permet d'avoir un suivi des cédants.				
	Diffusion d'informations aux cédants	Le PAIT a pour rôle dans son département d'informer tout futur cédant (qui n'a pas manifesté par écrit qu'il y était opposé) des actions collectives de sensibilisation ou d'accompagnement dans la mise en relation avec des porteurs de projet qui peuvent être organisées sur son territoire ou dans sa filière de production par toute structure ayant conventionné avec le PAIT. L'information se fera par voie électronique. Le PAIT relaiera les informations des structures organisatrices aux cédants concernés. Le fonctionnement peut être différent d'un PAIT à l'autre, chaque PAIT faisant au mieux en fonction de la charge des messages à transmettre ( Soit le PAIT envoie aux cédants au minimum tous les trimestres le calendrier des manifestations, soit le PAIT envoie au coup par coup les informations aux cédants concernés, ...)	Nombre de cédants ayant participé à une réunion collective Nombre de PP et de cédants intégrés au tableau de bord à partir des données remontées par les structures Nombre de conventions signées avec les structures Nombre d'informations, communications faites par structure partenaire	7 500,00 €		
	Réalisation du tableau de bord	Création du tableau de bord de suivi des cédants d'une part, des PP d'autre part.				

	régional	Alimentation de la base				
<b>Les actions d'accompagnement dans la mise en relation Cédants / Repreneurs</b>	Accompagnement collectif	Accompagnement collectif dans la mise en relation cédants / repreneurs, de type sessions d'accueil d'actifs, farm dating, réunions de rencontres, ...	De 5 PP à 10 PP et au moins 1 exploitation à reprendre dans le cadre de visites d'exploitation à reprendre 1 cédant pour 1 PP dans le cadre Farm dating, café rencontre de 5 à 10 PP	300€ + 50€/nbre	Par action	35% 30 % - 40 %
			de 11 à 20 PP et au moins 1 exploitation à reprendre dans le cadre de visites d'exploitation à reprendre 1 cédant pour 1 PP dans le cadre Farm dating, café rencontre de 11 à 20 PP	300€ + (50€*10) + (40€*nbre>10)		
			de 21 à 50 PP et au moins 1 exploitation à reprendre dans le cadre de visites d'exploitation à reprendre 1 cédant pour 1 PP dans le cadre Farm dating, café rencontre de 21 à 50 PP	300€ + (50€*10) + (40€*10) + (20€*nbre>20)		
	Accompagnement individuel	Accompagnement individuel dans la mise en relation entre porteur de projet ou cédants suite annonce RDI	1 PP et 1 cédant en présence d'une structure suite annonce RDI	300,00 €	Par mise en relation	
<b>Coordination régionale</b>	Suivi PRIT AITA Volet 6	Inventaire et bilan consolidé des actions AITA n-1	Cartographie des actions mise en œuvre et mesurer leur efficacité	8 000,00 €	Chaque année	10% 5 % - 15 %
	Coordination et animation de l'ensemble des structures agréées et des partenaires sur l'installation et la transmission	Harmoniser la communication sur le parcours à l'installation et la transmission Echange et partage d'expériences sur les outils mis en œuvre (diagnostic, étude, conseils, suivi, etc..)	Mise en place d'un site internet, de réseaux sociaux et d'un carnet de route incluant tous les partenaires et les structures agréées Diffusion de l'ensemble des informations des partenaires et des structures agréées Nbre de structures coordonnées, nbre de sessions de formation, nbre de réunions, Documents de coordination produits et rapport d'activité	22 000,00 €	Année 1	
	Observatoire régional	Elaboration, adaptation, alimentation d'un tableau de bord et réalisation de documents de diffusion	Réalisation du tableau de bord complété Supports réalisés et diffusés annuellement	30 000,00 €	Chaque année	
	Coordination et animation politique installation et transmission au sein d'un même réseau par une entité régionale	Coordination des structures départementales ou infra-régionales	Nbre de départements ou structures coordonnées, rapport d'activité, nbre de sessions de formation, nbre de réunions, documents de coordination produits	1 000,00 €	Par département ou structures infra-régionales	
<b>Espace test</b>	Accompagnement des entrepreneurs à l'essai avec un projet d'installation	Espace-test opérationnel chez un agriculteur ou une collectivité	PP bénéficiant d'un contrat CAPE, HCF, ne se testant pas sur son propre foncier. % installation	1 000,00 €	Par PP	5% 0 % - 10 %
						<b>100%</b>